BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Samedi soir, 16 janvier.

[illegible] des nouvelles étrangères, ap[illegible] par l'America, a réduit les [illegible] Les cotes sont les mêmes; nous [illegible] notre tableau.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]	4 @ 5¼	Middling	9⅝@9¾
[illegible]	6 @ 6¾	Good Middling	10 @10¼
[illegible]	7 @ 7¾	Middling Fair	10⅜@ —
[illegible]	8¾ @ 9	Fair	— @ —

TABAC—Rien qui soit important.

SUCRE—Actif avec un peu de fermeté, 3 000 bou[illegible] fair, de 4 @4⅜.

MÉLASSE—4,000 barils ont été vendus de 15 @ 16 [illegible] et de 17 à 16 cts le gal[illegible] 400 demi barils ont été livrés [illegible] cts pour fermentée à choix.

FARINE—En divers lots, 1,500 barils à $4 50.

BLÉ—[illegible] sacs, rouge, fair, à 85 cts, et 400, rouge [illegible] de 85 à 92½ cts le boisseau.

MAÏS—Vente active. 16 000 sacs blanc, à 58¼ — [illegible] 2,000 de 40 à 50 et 54 pour infé[illegible] 2,500 jaune à 50 et 62½ [illegible] boisseau en tout, 35 000 sacs environ.

AVOINE—12,000 sacs, Illinois et St Louis, à 46 cts [illegible] boisseau.

SON—2 [illegible] sacs à 5$, 1,000 à 60, et 100 à 62½ cts [illegible] livres.

PORC—Ferme. [illegible] bar 's mess de $13 25@13 50; [illegible] pour mess, $12 50 pour M. O.; [illegible] pour prime.

VIANDES SALÉES—10 000 livres à 4½ cts pour [illegible] 5¼ cts pour jambons, et à 6 cts pour plats [illegible]

[illegible]—Rien d'important.

[illegible] bar et tierçons de 8½cts à 8¾.

[illegible] Liverpool, à 5u cts comptant; [illegible] et 12,000 sacs, vieux [illegible]

[illegible] 1,100 à 8¾, 900 à 8⅜; 200 à [illegible]

WHISKY—[illegible] commun, en lots, à 16¾ cts; [illegible] 17 cts le gallon.

[illegible]—Baril [illegible] 213 tierçons à 8¾.

CHANGE—Demande modérée et un peu d'irrégu[illegible] Sterling 104 @ 108¼; France, [illegible] 60, Traites sur New York à 60 jours, [illegible] d'escompte, Traites à vue sur [illegible] pour cent d'escompte à ¼ de prime.

FRET—[illegible] Liverpool, à ¾ d. (coton); 8¼, 9 et [illegible] navire américain, ch 16@2 d. (coton); [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

[illegible] Morgan, Pinéo, Galveston et In[illegible]
[illegible] Liverpool
[illegible] Havre
[illegible] Havre
[illegible] Havre
[illegible] Londres
[illegible] New York
[illegible] Smith, Havane et Matanzas
[illegible] Tyler, New York

Arrivés samedi.

[illegible] Liverpool
[illegible] Goodwin, Boston
[illegible] Philadelphie
[illegible] New York
[illegible] Crockett, Palerme
[illegible] Havane
[illegible] Merrill, [illegible]
[illegible] Havane

Arrivés hier.

[illegible] Smith, Brazos Santiago.
[illegible] Nelson, Apalachicola
[illegible] Story, Pensacole

Pour les steamboats voir à part [illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible] Liverpool
[illegible] Londres
[illegible] New York
[illegible] Wyman, Boston
[illegible] New York
[illegible] Anderson, Espagne
[illegible] Higgins, Mobile
[illegible] Mobile
[illegible] Amos, Mobile
[illegible] Porter, Mobile

Passagers.

[illegible] St James, venant de Liverpool—198 [illegible]

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]	Bateau de la Malle	4 PM
[illegible]	[illegible]	10 AM
[illegible]	[illegible]	10 AM
[illegible]	[illegible]	5 PM
[illegible]	[illegible]	5 PM
[illegible]	[illegible]	5 PM
[illegible]	St Lawrence	5 PM
[illegible]	[illegible]	5 PM
[illegible]	[illegible]	5 PM
[illegible]	[illegible]	5 PM

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Des États-Unis.

[illegible] New York pour Liverpool ....20 jan

Départs d'Europe.

[illegible] New York ....30 déc
[illegible] New York ....6 jan
[illegible] New York ....13 jan
[illegible] New York ....13 jan

A. Carrière. E. Bordelois.

A. CARRIERE & Co.

IMPORTATEURS

No 25, rue de la Vieille Levée,

[illegible] grand assortiment [illegible] Fruits secs et Conserves.

[illegible], rue ROYALE.

Le Dr DUPERRON

[illegible]

Dr Charles E Kells,

DENTISTE.

[illegible] rue du Canal,—Nlle Orléans.

AGENCE DE TABACS MANUFACTURÉS,

PATTON & SMITH,

Successeurs de

[illegible] RAWLINS & Co.

[illegible] des Manufactures de Tabacs, [illegible]

[illegible]	W T SHAHERLIN
[illegible]	G T PACE
[illegible]	DECATUR JONES
[illegible]	W. TRUMPTON
[illegible]	W G MILLER
[illegible]	MURRELL & BURKS
[illegible]	JAMES THOMAS Jr
[illegible]	HIGHTOWER & BARKSDALE
[illegible]	JAMES K LEA
[illegible]	[illegible] STONE

[illegible] commerce sur leur vaste [illegible] comprend, en partie, les mar[illegible]

Livres.	*Livres.*
[illegible]	LILY DALE
[illegible]	L A WILLIAMS
[illegible]	LAVENDER
[illegible]	LINDA
[illegible]	LEXINGTON
[illegible]	LOTUS
[illegible]	MAY CHERRY
[illegible]	MAID OF ORLEANS
[illegible]	M LANGHORNE & SON
[illegible]	MACK MAC
[illegible]	MAY CHERRY
[illegible]	M BOWLES
[illegible]	MAY FLY
[illegible]	MELVILLE
[illegible]	MINOR
[illegible]	NECTARINE
[illegible]	OLD HANCOCK
[illegible]	PIEDMONT
[illegible]	PERFECT BRICK
[illegible]	PETER B'LLY
[illegible]	PATTON & COLIN
[illegible]	PINEY GROVE
[illegible]	ROSALINE
[illegible]	RIP VAN WINKLE
[illegible]	S M STONE
[illegible]	SUNNY SOUTH
[illegible]	STATES RIGHTS
[illegible]	STAR OF THE EAST
[illegible]	THOS LOVE & SONS
[illegible]	TALLULA
[illegible]	TEXAS RANGER
[illegible]	TOBACCO QUEEN
[illegible]	J RIGHTOWER
[illegible]	T B PATTON
[illegible]	T MITCHELL
[illegible]	W D BALLARD
[illegible]	W C HAYDEN
[illegible]	W T SUTHERLIN
[illegible]	WEDDING CAKE
[illegible]	WALLER
[illegible]	WILD CAT
[illegible]	W P GRIFFIN

Demi-Livres.	*Demi-Livres.*
[illegible]	MAGNOLIA
[illegible]	FOREST ROSE
[illegible]	PRIDE OF VIRGINIA
[illegible]	MT VERNON
[illegible]	GRANT & WILLIAMS—BLAKE

Cinq	*et Dix.*
[illegible]	GILMAN LYON & BRODNAX
[illegible]	D LYON
[illegible]	RUSSELL
[illegible]	VIRGINIA
[illegible]	WOODROW
[illegible]	MORTON & JORDAN
[illegible]	BATTY

Tabacs Pancake	*ordinaires et de fantaisie.*
[illegible]	ROUGH AND READY
[illegible]	O C RAGSDALE
[illegible]	WM & EDWARD
[illegible]	WEDDING CAKE
[illegible]	IMPERIAL RUBY
[illegible]	BOSTONA
[illegible]	TALLULA
[illegible]	BLACK HAWK
[illegible]	OLD VIRGINIA FINE BAR
[illegible]	LIGHT PRESSED
[illegible]	LADY RUBY
[illegible]	DIAMOND BROOCHES.

—AUSSI—

TABAC [illegible] DE GOODWIN, New York, et [illegible] général de TABACS A FUMER.

PATTON & SMITH.

Encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier

Au grand dépôt du Sud.

Encoignure des rues Royale et Ste. Anne.

IMPORTATION DIRECTE DE PARIS

De médecines patentées, produits chimiques etc. etc.

REÇU par les derniers arrivages: [illegible] huile de foie de morue, de [illegible]; [illegible] Sirop de Briant; [illegible] H. Flon; [illegible] d'Auberger [illegible] de Lavoie et de vin d'Au[illegible] rhumatismes; [illegible] purgatif de Leroy; [illegible] pilules de [illegible] racahout des Arabes; [illegible] manganèse; [illegible] fer, etc. etc. [illegible]

[illegible] gros et en détail.—Prix modérés.

JACQUES CANTEL, agent'

Encoignure Royale et Ste Anne

E[illegible] du navire Moses, du Havre: [illegible] absinthe Edouard Pernod, à vendre [illegible] LESTY & GRIMA, 73 rue Gravier

E[illegible] du navire Arcadia, de Rotter[illegible] genièvre [illegible] fromage Tête rouge [illegible] d'allemagne, Londres, Cubanos et [illegible] à vendre par LESTE & GRIMA, 73 rue Gravier

H[illegible] huile d'olive supérieure [illegible] une consignation, pa[illegible] ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

P[illegible] papier—8 caisses, papier français sup[illegible] en magasin et [illegible] vendre par ANTO COSTA, 16, rue de la Douane

502 [illegible] en feuilles; 100 balles Vuelta Abajo, en magasin; [illegible] do du do en débarquement [illegible] M A Stevens arrivé de la Havane, en magasin et à vendre par ANTO COSTA, 16 rue de la Douane

P[illegible] chapeaux venant du Mexique, en débar[illegible] la goélette Cuba arrivée de Ma[illegible] à vendre par J Y de ELANA, 17 déc, 46 rue Bienville

[illegible]ENTS.

Théâtre d'Orléans.

Lundi soir, 18 janvier 1858,

Première représentation de JAGUARITA, opéra [illegible] tableaux d'Halévy.

On commencera à 7 heures.

Théâtre Saint-Charles.

Lundi soir, 18 janvier 1858,

Pour la première représentation de M. [illegible] THE SCHOOL FOR SCANDAL, [illegible] WILFUL MURDER, vaudeville.

M[illegible] et Amphithéâtre de [illegible] Rogers.—Rue St-Charles, ancienne [illegible] Place.—Représentations tous les soirs et [illegible] Prix d'entrée 50 cents [illegible] Le cirque [illegible] 9 heures A. M. à 5 1/2 heures P. M. On commence le samedi à midi et le soir à 7 1/4 heures.

La plus grande troupe [illegible] et ACROBAT[illegible], chevaux dressés [illegible] des Éléphants Victoria et Albert qui ont [illegible] Europe et en Amérique. [illegible] du colonel Wood jusqu'au 29 janvier—NEUF PHÉNOMÈNES VIVANTS. Les Jumeaux Siamois et leurs enfants. Mme GLOVERRA, la femme barbue [illegible] ESAU—Les deux Souffleurs Suisses GEORGUCHIO et GIBSON. Ces phénomènes ont été choisis dans tout l'Univers et sont compris dans le prix d'entrée [illegible] 18 janv

Le Musée de Vannucchi,

107, rue St Charles,

Est ouvert tous les jours et tous les soirs.

M. ADOLPH,

Le roi des magiciens dont les tours ont étonné le monde, donne des soirées magiques, tous les soirs, et le SAMEDI, à midi.

M. Vannucchi a l'honneur d'annoncer l'arrivée de Mme ELLEN BRIGGS, la Vénus en miniature. Elle est âgée de 36 ans et sa taille n'est que 25 pouces. Elle est parfaitement faite, parle [illegible] langues et est mariée depuis [illegible]

Mme OCEANA, la plus grosse femme du monde, a 27 ans et pèse 582 livres.

Les visiteurs verront, en examinant les STATUES EN CIRE, qu'on en a ajouté cinquante, ce qui porte le nombre à cent-cinquante, dont la plus grande partie font des mouvements naturels à l'aide de machines.

Le Musée renferme en outre plusieurs magnifiques COSMORAMAS et une grande représentation du steamship *Great Eastern.*

L'établissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le spectacle commence à 8 heures moins un quart.

Prix d'entrée, 50 cts—Les enfants payeront moitié prix. 16déc

Soirées Magiques.

A L'ARMORY HALL,

La magicienne, Mme MACALLISTER,

Commencera sa brillante série de *Soirées magiques,*

SAMEDI SOIR, 16 janvier 1858,

Et donnera quelques représentations avant son départ pour la Havane.

Première représentation de Mlle Macallister, dans la suspension aérienne.

Mme Macallister, forcée par les circonstances, a pris la baguette magique pour elle et ses enfants, et le succès immense qui a jusqu'ici couronné ses efforts lui fait espérer que cette visite parmi les amis de son mari sera pour eux une source d'amusement rationnel.

Son vaste cabinet magique est entièrement nouveau.

Les magnifiques ornements sont neufs et ses expériences variées, jointes aux effets du Mesmérisme, de la magie, de l'électricité, de l'hydraulique et de la pneumatique, sont déclarées sans égales.

Pour le programme, voir les petites affiches.

Prix d'entrée, 50 cts—Pour les enfants au dessous de 10 ans, 25 cts.

Les portes s'ouvrent à 6¼ heures. Le spectacle commencera à 7 heures.

16 jan J. W. WESTON, agent et directeur

BEAUX ARTS.

Sera ouverte et fermera positivement le 23 janvier 1858, la

Galerie

DE PEINTURES MODERNES,

ET DE

PREMIÈRE CLASSE

DE G. HARDINGS,

VENANT de Paris et contenant des spécimens des plus grands artistes vivants. Aussi, le chef-d'œuvre du grand artiste Américain Thomas Cole, « L'ILE A L'ENTRÉE DE LA CAVERNE. »

Cette collection sera exposée à ma galerie, No 53, rue St Charles. Je puis assurer le public que jamais aussi belle collection n'a été produite en Amérique.

Admission .... 50 cts.

Billets pour la saison $1 00

La galerie est ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à 3, et le soir de 6 à 10 heures.

4 janv C. GALVANI.

Second Bal travesti d'enfants,

DONNÉ PAR

LE Prof. J. VEGAS,

Au Odd Fellows Hall.

LE prof. J. VEGAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que son second BAL PARÉ D'ENFANTS aura lieu JEUDI, 28 janvier, au Odd Fellows Hall. Ses élèves danseront à cette occasion toutes les nouvelles danses à caractère pour les enfants. Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille Calédonien seront dansés pour la première fois au Odd Fellows Hall.

Le bal commencera à 7 heures et finira P. M. et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis.

Messieurs $1 00

Jeunes gens de 12 ans au plus 50

Demoiselles et jeunes gens (élèves) .... gratis

Les dames et les enfants qui désirent obtenir des invitations sont priés de s'adresser au Prof. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall. [illegible]

Personne ne sera admis sans un billet présenté à la porte. 4 janv—4.14

Salle des Odd Fellows.

Bal masqué et de société, donné par les jeunes gens.

Il y aura une série de cinq bals qui auront lieu comme suit:

1er de la série	Jeudi	17 décembre 1857.
2e de la série	Jeudi	7 janvier 1858.
3e de la série	Jeudi	21 janvier 1858.
4e de la série	Jeudi	4 février 1858.
5e de la série	Mardi	(mardi gras) 16 fév.

—DIRECTEURS—

A. C. Smith	J. F. Pinguet
J. G. Larose	Charles Ward
F. F. Trosclair	J. D. Hinton
W. C. Wilson	Ernest Coron
F. DeGruy	Thomas Taquino.

Les messieurs qui désireront souscrire à ces bals devront s'adresser au contrôle, [illegible]

Les personnes désirant se procurer des billets d'invitation pour dames, sont priées de faire connaître leurs noms et leur résidence au secrétaire.

Les Directeurs se réservent tous les pouvoirs [illegible] à 7 heures, au bureau de la salle.

Aucune [illegible] ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle du bal.

Il ne sera émis positivement aucune invitation pour [illegible] après la dernière réunion des Directeurs, qui aura lieu la veille de chaque bal.

On ne pourra positivement obtenir aucun billet de souscription le soir du bal. 16déc—16fév

Ecole de danse de M J. Vegas

Au Odd Fellows' Hall.

M. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son École de Danse est maintenant ouverte pour la saison, au Odd Fellows Hall, où il espère obtenir le patronage le plus libéral. Les leçons commenceront LUNDI, 2 novembre.

Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille des Calédoniens, dansés l'hiver dernier, dans les premiers cercles de Paris et de Londres, seront enseignés par M. Vegas.

M. Vegas donnera, une fois par mois, un bal paré pour ses enfants.

Jours et heures de leçons.

Pour les Dames—Les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Les mardi, jeudi et samedi, de 3 à 6 heures du soir.

Pour les Messieurs—Les lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura tous les mercredi, une réunion dansante pour les Dames et les Messieurs.

M. Vegas s'occupera tout particulièrement des enfans et leur enseignera un grand nombre de danses nouvelles inconnues ici.

Il donne des leçons dans les institutions et les familles.

Le département musical est confié à l'excellent violon, M. A. DENEGRI, chef d'orchestre pour les bals et soirées.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. GABICI, No 89 rue du Camp.

LUNCH! LUNCH! LUNCH!

J. VINCENT,

F. LEFEVRE, successeur,

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et les dames principalement qu'il a ouvert son salon de Lunch, où l'on trouvera tous les jours du café, chocolat, galantines, mayonnaises, jambons, daubes froides, saucisses, pâtés froids, huîtres frites, soupe aux huîtres, crème à la glace, biscuits glacés etc., etc.

Comme par le passé, M. Lefevre mettra toute son attention et la plus grande ponctualité pour tout ordre pour bals, soirées, dîners, soupers, noces, etc.

F. LEFEVRE,

Successeur de J. Vincent.

Encoignure Carondelet et Canal et encoignure Royale et St Pierre.

Les ordres de la campagne seront remplis avec les plus grande soins et exactitude.

AVIS AUX FAMILLES.

LE docteur SANTIAGO BOLL, ex-médecin des hôpitaux civils et militaires de l'Algérie, ex-médecin de S. A. le Pacha de Tripoli de Barbarie, décoré d'une médaille d'honneur par l'Empereur des Français pour le choléra de 1849, membre titulaire de la Société de Médecine et Chirurgie d'Alger, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est occupé pendant de longues années de l'étude des maladies de poitrine, intestinales, fièvres intermittentes, maladies nerveuses qui sont tant de ravages dans les pays chauds et humides. Aussi en s'établissant dans cette ville il espère obtenir la confiance de ses habitants. Il donnera des consultations en français, anglais, espagnol, italien, portugais et allemand.

Il propose en outre un moyen infaillible de guérison instantanée des maux de dents. S'adresser encoignure Vieille Levée et Ursulines, à la pharmacie de son frère. 11 déc—1m

Mme F. STEVENS.

DE retour en cette ville, a établi sa résidence au No 184 rue des Remparts, (encoignure de la rue d'Orléans) où les malades pourront la consulter comme autrefois. 28 nov—3m

Souliers et Chapeaux.

[illegible] caisses en magasin, assortiment [illegible] de choix de bottes, souliers et [illegible] pour hommes et enfants, chaussures (toutes les variétés) de dames, demoiselles et enfants. Ces articles ont été expressément pour le marché du Sud et seront offerts à bon marché, à des conditions libérales.

R. S. AUCOIN, Nos 13 et 14, rue de la Douane.

Constamment en magasin, un bel assortiment de brodequins Rascolt, à vendre au plus bas prix du marché.

Aux marchands de campagne.—1000 paires brodequins [illegible] à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands [illegible] remplis avec un soin tout particulier.

Nègres de la Virginie et du Maryland à vendre.

CHANGEMENT DE LOCAL.

WALTER L. CAMPBELL a fixé plus dans la rue de l'Esplanade. Il a acheté les Nos 71 et 73, rue Baronne, où il aura, en [illegible] un grand nombre de nègres de la Virginie et du Maryland à vendre. [illegible] nègres ayant [illegible]

WALTER L. CAMPBELL,

Nos 71 et 73, rue Baronne [illegible]

Robes du Sud.

NOUS venons de recevoir un assortiment de robes de bal en taille [illegible] des prix modérés.

B[illegible]—Un grand assortiment de bracelets, colliers, [illegible] bagues, boucles, [illegible]

LION & PERRIN, 29 et 31, rue Royale, enc Bienville

[illegible]

[illegible] de la [illegible] de Pinquemines [illegible] Galveston [illegible] HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, [illegible]

[illegible] Pour le Texas, Brazos, St-Marks, Tampa Bay et Key West. Le steamship [illegible] HARRIS, MORGAN & Co, [illegible] Rue Julia, vis-à-vis du débarcadère des steamships [illegible]

Jour de départ: [illegible] Pour les Attakapas, via de Plaquemines [illegible] BOY POWELL [illegible] passage s'adresser à bord ou à BARRY & TREMOULET, agents.

Jour de départ: TOUS LES JEUDIS, à 3 heures P. M. Pour les Attakapas, [illegible] Pattersonville, [illegible] de la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour le [illegible]

POUR L'HIVER.

Le bateau à vapeur LAFITTE, capitaine F. Michel, fera un voyage par semaine, régulièrement, pendant l'hiver, entre la Nlle-Orléans et Lockport. [illegible]

[illegible] & Co, No 4, Front-Levée.

LES CÉLÈBRES AMERS ALLEMANDS

DU

Docteur HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR

Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pennsylvanie.

GUÉRISSENT RADICALEMENT

La Maladie de foie, la Dyspepsie, la Jaunisse,

La faiblesse du système nerveux, et toutes les maladies provenant du foie ou d'un mauvais estomac,

[illegible]

La propriétaire, en appelant l'attention du public sur cette préparation, [illegible]

Le principal bureau et la fabrique sont au No 418 Arch St., Philadelphie, Pa.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

Lotion de Paphos de Phalon

OU

Préparation pour embellir le teint.

Un excellent cosmétique pour la peau et le teint; pour faire disparaître gerçures des mains, de la figure, des lèvres, le hâle, les coups de soleil, les taches de rousseur, les boutons, les rougeurs et [illegible] des blanchisseries. [illegible] pour toutes les inflammations de la peau.

Prix—Une piastre la bouteille.

Postillons Chimiques de Phalon, pour les cheveux.

C'est, de toutes les préparations de ce genre, la meilleure qui ait encore été offerte au public. [illegible]

Prix—50 cents et une piastre la bouteille.

Teinture magique, de Phalon, pour les cheveux.

C'est une des meilleures teintures naturelles qu'il y ait au monde. [illegible]

Prix—$1 et $1 50 la boîte.

Fabriqué et à vendre, en gros et en détail, par E. PHALON, 197 Broadway, [illegible] New York, [illegible]

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

LA PLUS GRANDE

DÉCOUVERTE EN MÉDECINE

DE L'ÉPOQUE.

M. KENNEDY, de Roxbury, vient de découvrir dans un champ de pâturage une plante qui guérit TOUTES SORTES D'HUMEURS, depuis la scrofule la plus dangereuse jusqu'au simple bouton. [illegible]

Prix—[illegible] Fabriqué par DONALD KENNEDY, No 120 rue Warren, à Roxbury, Mass.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151 rue de Chartres

American aromatic bitter cordial.

Ce cordial aromatique et amer dont la saveur et l'arôme des plus suaves [illegible] [illegible]

A vendre chez A. A. PEYCHAUD, 108, rue Royale, E. TURPIN, [illegible] Vieille-Levée, [illegible] SEYBURN & ST-WEMER [illegible]

PAPIERS-PEINTS—TAPISSERIES EN PAPIER

RAULERACH & HYERE [illegible]

B[illegible]

[illegible]

Magasin de construction.

[illegible] BOIS DE CHAUFFAGE [illegible]

Charbon de bois. G. LAVIE, [illegible]

Rob dépuratif de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LE Rob Boyveau-Laffecteur [illegible] le plus grand [illegible] [illegible] guérit les maladies de toute nature [illegible] Dartres, Ulcères, [illegible] Abcès, [illegible] Ganglions, Scrofules, [illegible]

Le Rob Boyveau-Laffecteur, approuvé par [illegible] par l'Empereur [illegible] [illegible] a été approuvé [illegible] en France, en Belgique, [illegible]

Dépôts chez les principaux droguistes et pharmaciens: à New-York, chez MM. [illegible] à Philadelphie, [illegible]

AVIS à MM. les Droguistes et Pharmaciens américains.—Les commandes peuvent être adressées également à M. E. GAILLARDET, commissionnaire en denrées, 24 rue Taitbout, à Paris. 2 mars

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855. PHARMACIE NORMALE, 15, Rue Drouot, à PARIS. EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

SIROP DE PROTO-IODURE DE FER

INCOLORE ET INALTÉRABLE

Ce sirop préparé par un nouveau procédé, est incolore et n'a ni odeur ni saveur. [illegible] Prix 3 fr. le flacon. (Voir l'instruction.)

HUILE ANGLAISE DE FOIES DE MORUE

EXTRAITE A FROID.

L'Huile de Foies de Morue de la Pharmacie Normale, est complètement incolore; sa saveur et son odeur sont à peine sensibles; [illegible] à New York, chez MM. Gaillardet [illegible]

VITALINE

STECK de STUTTGARD,

Cette Huile végétale est la seule préparation dont les facultés reconnues aient obtenu les étonnants résultats [illegible] *Chute des Cheveux* [illegible] *après plusieurs expériences* [illegible]

20 francs le flacon, à Paris, 23, boulevard Poissonnière

Et au Dépôt général, 29, boulevard de Sébastopol,

Chez V. ROCHON Aîné, seul propriétaire,

Avec une Notice explicative de son emploi,

AVIS ESSENTIEL. Chaque flacon sera toujours livré enveloppé, extérieurement, d'une bande portant le timbre du gouvernement français apposé pour garantir la signature rouge V. ROCHON Aîné.

Refuser comme contrefait tout flacon qui ne serait pas revêtu de cette garantie indispensable.

Dépôts—A New-York, chez M. F. [illegible]; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Gaillet, Droguiste; à la Havane, [illegible]

CAPSULES MOTHES

[illegible] de CAPSULES AU COPAHU. [illegible] Dépôt CENTRAL à la Nouvelle-Orléans chez Ed. GAILLET, rue Royale, 159

PHARMACIE HÉBERT, RUE DU FAUBOURG ST-HONORÉ, 16, A PARIS.

PAPIER CHIMIQUE D'HÉBERT,

Seul admis dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, par décision du conseil de cette administration, le 3 mars 1853.

REMÈDE INFAILLIBLE contre les rhumatismes, sciatiques lumbagos, névralgies, migraines, maux et crampes d'estomac, irritations de poitrine, douleurs musculaires et articulaires, accès de goutte, paralysies et faiblesse des membres, engelures, étouffement, glandes, tumeurs, [illegible] et contre les plaies, coups, brûlures et blessures.

[illegible] le SEUL REMÈDE employé dans les hôpitaux de Paris, [illegible] papier chimique d'Hébert une réputation UNIVERSELLE [illegible]

NOTA.—[illegible]

SEUL VÉRITABLE EAU DE BOTOT

POUDRE DENTIFRICE pour employer avec l'EAU DE BOTOT, 5, RUE COQ HÉRON, A PARIS.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Gaillet, droguiste; [illegible]

Chaque flacon est revêtu d'une étiquette portant la signature ci-contre:

BISCUITS DÉPURATIFS

Du Dr OLLIVIER, de Paris,

Seuls approuvés par l'Académie de Médecine et autorisés du Gouvernement pour guérir [illegible] [illegible] à New-York, chez M. Lowy, [illegible] 717 Broadway; à la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Gaillet, [illegible]

MORT AUX INSECTES

Les punaises, [illegible]

MORTO-INSECTO.

Flacon [illegible] à Paris, rue du Mail, [illegible]

MONTRES, BIJOUX ET ARGENTERIE

LOUIS MUH a l'honneur d'informer son ami et le public en général, qu'il vient de recevoir [illegible]

LOUIS MUH, 41, rue de Chartres

E. PETTEL,

A transporté son magasin, du No [illegible] rue de Chartres, au No 90 rue de la Commune, près la rue St-Charles. [illegible]

Mme ROBERT,

17, rue de Chartres.......17, rue de Chartres

[illegible]

MADAME P. ALBERT.

Bijoutiers Royale et Bienville.

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fera l'ouverture de ses belles nouveautés, [illegible] 24 novembre, [illegible]

34, RUE DE CHARTRES,

OLYMPE & Co.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

[illegible]

OLYMPE & Co. No 34, rue de Chartres

[illegible], rue de Chartres, Entre Bienville et Douane.

SOPHIE a l'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle fera l'ouverture de ses MARCHANDISES D'HIVER, LUNDI, 30 NOVEMBRE.

AUX DAMES.

Mlle DE DEYER,

Successeur de Mme Georgine Taber, rue du Canal, près Dauphine.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames [illegible]

Collations! Collations!

U N assortiment de [illegible] G. LAVIE, 21, rue St-Charles

Second tableau annuel

DES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE

D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL

A la Nouvelle-Orléans,

[*Sun Mutual Insurance Company of New-Orléans.*]

Nouvelle Orléans, 13 janvier 1858.

CONFORMÉMENT aux termes de la charte, la Compagnie d'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL publie le tableau suivant de ses affaires: [illegible]

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

THOS. SLOO, président.

JAS. EDWARDS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 13 janvier 1858.

(Signé) C. M. BRADFORD, Seconde Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt [illegible]

Thomas Sloo, président. James Edwards, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

[illegible]

GRANDS SACRIFICES!

[illegible] **N. RIVERA.** [illegible]

PIANOS.

20, rue Royale.

QUATRE MÉDAILLES D'OR

Ont été décernées à

J. FAIVRE,

A PARIS ET A LONDRES, EN 1855 ET 1856, POUR

Invention Américaine

DU SYSTÈME BEYER, brévetée.

Seule médaille d'or donnée à Londres aux pianos français.

Des certificats, signés par [illegible] [illegible]

20, rue Royale. [illegible]

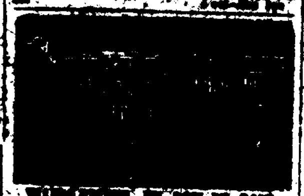

PIANOS NEUFS ET DE LOUAGE.

Des meilleures fabriques de Paris.

A. PERRIER

A l'honneur d'informer le public que par ses [illegible] Nouvelle-Orléans avec les principales maisons [illegible]

PLEYEL, ERARD, ETC.

[illegible]

Monsieur L. C. DROY, [illegible]

Rue Royale, No. 33.

PIANOS D'ERARD,

SEULE grande MÉDAILLE à l'exposition de Londres. Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle [illegible]

L'EXCELLENCE des pianos Érard [illegible] J. B. GUIRAUD, rue Royale, 33.

PIANOS—PIANOS—PIANOS.

E. ELIE & CHASSAIGNAC,

ANCIENNE MAISON DUBOIS.

PIANOS E. MERE.

[illegible]

Costumes pour bals masqués et de théâtre.

[illegible] rue Canal, entre Royale et Bourbon, [illegible]

[illegible]

Costumes, masques et dominos.

No 166, rue Royale, entre Canal et St Louis.

A L'HOMMAGE [illegible]

P[illegible] barils, à vendre [illegible] GALLEGO & PASCAL, 57 et 59, Vieille-Levée

B[illegible] barils [illegible] pour famille, à vendre par [illegible] 57 et 59, Vieille-Levée

V[illegible] GALLEGO & PASCAL.

M[illegible] GALLEGO & PASCAL.

M[illegible] barils, à vendre par GALLEGO & PASCAL, 57 et 59, Vieille-Levée

W[illegible] GALLEGO & PASCAL, 57 et 59, Vieille-Levée

F[illegible] GALLEGO & PASCAL

H[illegible] E. W. BARLOW & Co.

[illegible]

P[illegible] E. J. HART & Co.

[illegible]

D[illegible] JOSEPH H. MARKS & Co., 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

A[illegible] JOSEPH H. MARKS & Co.

S[illegible] JOSEPH H. MARKS & Co., 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

M[illegible] JOSEPH H. MARKS & Co.

H[illegible]

B[illegible]

V[illegible]

P[illegible]

F[illegible]

O[illegible]

L'[illegible] des [illegible] et [illegible] ont été [illegible] d'annoncer [illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU HOME,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

HOME MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

L'ÉTAT suivant des affaires de cette compagnie est publié conformément aux prescriptions de la charte: [illegible]

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ALEXANDRE GRINER, Président.

[illegible] SHAW, Vice-Président.

James [illegible] Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1858.

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No 21,

entre Canal et Commune.

A YANT reçu [illegible]

KÉROSÈNE OU HUILE DE CHARBON,

SANS ODEUR!

N[illegible] huile de charbon qui était déjà très [illegible]

Prix de la qualité de kérosène qui brûle dans ces lampes.

Par 1 gallon	[illegible]
5 gallons	[illegible]
[illegible]	[illegible]

S[illegible]

M[illegible]

U[illegible]

S[illegible]

R[illegible]

G[illegible]

B[illegible]

L[illegible]

PABLO [illegible] 120, Vieille Levée

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] vs. [illegible]—No [illegible],277.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans—La succession [illegible]

Par ordre de la Cour, JAMES [illegible] Député greffier

Succession de Henry [illegible]

D[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,513—[illegible]

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ, Greffier

D[illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ, Greffier

Succession de Geo. A. Botts—No 7,881.

D[illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ, Greffier

Succession de John [illegible]—No 12,353.

D[illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ, Greffier.

VENTES JUDICIAIRES.

Veuve Conand vs Daniel Geraghty [illegible]

C[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai le samedi 20 février 1858, à midi, à l'Hôtel du Cité, coin de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de: Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

D. Appleton & Co. vs A. Morell & Co.

QUATRIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 11,[illegible] et 11,762—En vertu de [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

L. Rosenfeld vs. Thomas J. Cox.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

Bertrand [illegible] vs. [illegible]

CINQUIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. [illegible] & Co. vs. Dame Veuve Vinet.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,[illegible] [illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

Anthony Fernandez vs. Joseph [illegible]

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest.

Porc, bœuf, lard, jambons, Graines, farine, whisky, etc.

No. 20, rue de la Vieille-Levée.

C[illegible]

H[illegible] E. J. HART & Co.

C[illegible] E. J. HART & Co.

P[illegible] E. J. HART & Co.

B[illegible] E. J. HART & Co.

[illegible]

S[illegible]

T[illegible]

C[illegible]

D[illegible]

450,200 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente de 50 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI 18 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77: 50 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Conditions: comptant. 16 janv

Dernier jour de la vente des Statues, Vases, etc.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

LUNDI 18 janvier 1858, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin No 30 rue de Camp, le restant de la grande collection des objets de marbre, d'albâtre etc., du signor [illegible] Les objets seront emballés sur les lieux. 16 janv

Grande vente de marchandises sèches de Printemps.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co

MARDI 19 janvier, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Vieille Levée: 250 colis et lots marchandises sèches de printemps, consistant en [illegible]

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées le matin du jour de la vente. 16 janv

Salaisons, Eau de fleurs d'oranger, Huile d'Olive, &c.

PAR BERNARD TURPIN,

MERCREDI, 20 janvier 1858, à 4½ heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, vis-à-vis de rue des Ursulines: 150 caisses [illegible] de Marseille, olives, [illegible]

Vente continuée—Porcelaine française.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MARDI, 19 janvier, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin No 96, rue de Camp, [illegible]

Conditions—comptant. Vente positive. 16jan

Vente par catalogue,

D'eau-de-vie, liqueurs, vins, sardines, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

LE JEUDI 21 janvier 1858, il sera vendu à l'encan à 10½ heures A. M., au magasin de [illegible] A. Carrière & Co No 25, rue Vieille Levée, [illegible]

Conditions à la vente. 16 jan—4

Cent cinquante nègres à vendre.

150 ESCLAVES d'habitations de la Virginie, de la Caroline du Sud et de la Géorgie, à vendre—en ville et [illegible]

Un atelier d'excellents nègres, 55 familles, d'une habitation de la Caroline du Sud, habitués à la culture du coton [illegible]

Les acquéreurs requérant [illegible]

Ils peuvent loger [illegible] 200 esclaves.

J. A. BEARD & Co, Bureau, no 3, Arcade de Banks, et no 38, rue des Magasins

Changement de bureau.

J. A. BEARD & Co ont transporté leur bureau du No 8, Passage de l'Arcade Banks, au No 3, Arcade de Banks et No 38, rue des Magasins. 19 déc

ASSURANCES FRANÇAISES

LE soussigné fait savoir aux personnes [illegible] français, qu'ils sont les agents des compagnies suivantes:

A PARIS.

La Réunion; Lloyd Français; Cercle commercial [illegible]

AU HAVRE.

[illegible]

A BORDEAUX.

[illegible]

Assureurs particuliers à Bordeaux:

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1857.

Ed. DUPASSEUR & Co.

Papiers peints.

DELCROIX,

108, *Rue de Chartres*......108.

OFFRE en vente, un meilleur marché de la place, un grand assortiment de papiers de tenture, [illegible]

DELCROIX, No 108, rue de Chartres.

No 100 LAMPES No 102

F[illegible] lampes, rue de Chartres No 100—[illegible]

Pommade pour faire pousser les cheveux.

Mme JOURDAY,

60 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

O[illegible]

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOPARD & MARKS a été dissoute d'un commun accord [illegible]

A. CHOPARD, E. MARKS.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1858.

Acte de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société [illegible] sous la raison MARKS & POLLOCK. [illegible]

EDWIN MARKS. THEO. M. POLLOCK.

Nlle Orléans, 2 janvier 1858.

S[illegible] pipes vin de sherry [illegible] à vendre par [illegible] 21, rue de la Commune

E[illegible] en magasin et à vendre par le soussigné [illegible]

PAUL LACROIX, 11, Toulouse.

GAZ. GAZ.

J. B. Houlé,

156, rue de Chartres,

ATELIER, No 26 RUE TOULOUSE.

Vient de créer un établissement destiné tout particulièrement aux installations de gaz, et comprenant tous les [illegible]

G. P. HOUGHTON.

No 153, rue du Canal—Nlle-Orléans,

Et Fabricant de Peignes [illegible]

Vient de recevoir [illegible]

CAMILLE LACOSTE,

SUCCESSEUR DE

PERNOT BORDELOIS,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE, [illegible]

Parfumerie de qualité supérieure.

Savons superfins [illegible]

NOUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public [illegible]

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti

VENTES A L'ENCAN

Fonds de Grocerie et Épiceries; installation du magasin.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

LUNDI, 18 janvier, à 10 heures du matin il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues [illegible] le fonds de [illegible] magasin, comprenant un assortiment général. [illegible] 15 janv

PHARMACIE A L'ENCAN.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

LUNDI, 25 janvier 1858, à 10½ heures A. M., il sera vendu rue de la Levée, entre les rues [illegible] et les Champs Élysées, vis-à-vis le marché [illegible] Une Pharmacie bien montée [illegible]

Succession du Gén. [illegible] Terres sur le fleuve—Maisons et terrains à Alger—Terrains et cuisine dans la [illegible] district.—Propriété à Bâton Rouge—[illegible]

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la criée publique, jeudi 18 février 1858 [illegible]

Terres sur le fleuve.

[illegible]

Propriétés à Alger.

[illegible]

Terrains et cuisines dans le 2me District.

[illegible]

Termes et conditions:

[illegible]

Esclaves.

11—AUGUSTIN, nègre créole, commandeur, [illegible]

12—EDMOND, nègre créole, âgé d'environ [illegible]

13—CHARLES, nègre créole âgé de 38 ans, [illegible]

14—EDOUARD, nègre créole, âgé d'environ [illegible]

15—TOUSSAINT, [illegible]

16—PAUL, nègre créole âgé d'environ 16 ans [illegible]

17—FRANK, nègre de champ, [illegible]

18—AMOS, nègre de champ, [illegible]

19—ANDRÉ, nègre de champ, ouvrier âgé d'environ 45 ans.

20—ALFRED nègre âgé d'environ 18 ans, [illegible]

21—ANTOINE, mulâtre créole âgé de 36 ans, [illegible]

22—HYACINTHE, nègre créole âgé de 36 [illegible]

23—BIG TOM, nègre de champ, palefrenier, [illegible]

24—NELSON, nègre créole âgé de 25 ans, [illegible]

25—JANNETTE, négresse âgée de 40 ans, [illegible]

26—JACQUES, nègre créole âgé de 14 ans, [illegible]

27—PHILIPPE, nègre âgé de 40 ans, [illegible]

28—JEANNE, négresse [illegible]

29—JOSEPHINE, négresse [illegible]

30—BETTY, négresse [illegible]

31—LOUISE, négresse [illegible]

32—JEANNE, négresse âgée de 17 ans, [illegible]

33—MARIA, mulâtresse âgée de 20 ans, [illegible]

34—MARIA, négresse de champ et domestique [illegible]

35—[illegible]

TERMES ET CONDITIONS—[illegible]

[illegible] Philippe Lacoste, [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile du No 150 rue Royale, au No 202 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, oignons, durillons et ongles rentrés dans les chairs sans la moindre douleur, dans l'espace de dix minutes, [illegible]

CHARLES LEVY.

Rue Royale 202, entre St Louis et Toulouse

Cent nègres à vendre:

Au dépôt d'esclaves de Foster, 157, rue de la Commune.

ON trouve toujours à vendre 100 nègres, de bonne mine, à savoir: [illegible]

THOMAS FOSTER, 157 rue de la Commune.

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Bienville, entre Douane et Bienville, No 37, [illegible] ayant acheté du Dr Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé, [illegible]

SALON D'HUÎTRES de SAM,

No 201, RUE ST-CHARLES.

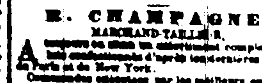

CET établissement bien connu, après avoir été complètement réparé, est maintenant ouvert pour la saison. On y trouvera constamment tout ce que le marché peut fournir de plus délicat et de plus fin en fait de VIANDES et de LIQUEURS. [illegible]

Magasin d'habillements confectionnés.

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du Square du 1er District.

E. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.

CLAUDE CONTOIS.

JARDINIER-FLEURISTE

Et Entrepreneur de Jardins,

Rue des URSULINES, 204, entre Remparts et St Claude. NOUVELLE-ORLÉANS.

T[illegible] E. W. BARLOW & Co. 13, rue du Canal